



L'édito municipal

La période estivale approche à grand pas avec, comme chaque année, l'afflux de touristes à gérer : stationnement, collecte des ordures ménagères et tri à maîtriser.

Il faut donc prévenir et régler au mieux tous ces problèmes : c'est ce que l'ensemble des élus municipaux s'attelle à faire durant toute l'année.

Le sens unique a été mis en place plus tôt pour permettre l'installation des terrasses des commerçants.

Toutes les toilettes publiques et même la douche vers la plage ont été entièrement rénovées, et seront entretenues quotidiennement par les employés municipaux.

Les vélos électriques pourront recharger leurs batteries derrière la mairie et sous la salle des fêtes.

Les caves de la cure sont en cours d'aménagement pour recevoir des artisans d'art.

Le jardin de la cure est visible par une nouvelle ouverture donnant sur la rue de l'église.

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de finaliser tous nos projets et entre- autre celui des représentants de quartiers, relais indispensable entre les citoyens et la Mairie. Par ailleurs, le conseil municipal des enfants est en cours, ces derniers étant des futurs électeurs et pourquoi pas, des futur(e)s élu(e)s.

En même temps les activités artistiques se mettent en place avec la commission festivités et l'ensemble des associations communales : concert des cordes en ballade, cinéma sous les étoiles, expositions de peintres et sculpteurs, théâtre en plein air, animations dans les rues, marché des producteurs, feux d'artifice, bal du 14 juillet... sans oublier le marché du lundi matin à Vogüé gare.

Alors profitons de cette période tant attendue.

L'équipe municipale et le Maire restent à votre écoute et vous souhaitent un excellent été et d'agréables vacances.

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale

« Clin d'œil »



Printemps des Poètes

Félicitations à 3 anciens élèves de l'école Volamau, désormais collégiens à Villeneuve-de-Berg, lauréats du Prix des Collégiens du Printemps des Poètes !

Maëllys Roman
Gabin Chassier
Malone Acosta

État Civil

Naissances

- Clément Chardes, fils de Chloé et Vincent Chardes né le 24 octobre
- Sarah Vandromme, fille de Nathalie et Sébastien Vandromme, née le 12 novembre
- Zack Dehoux, fils de Flora Glinutzki et Jason Dehoux, né le 27 janvier
- Soan Le Flohic, fils de Morgane Ponton et Nicolas Le Flohic, né le 20 février
- Nino Valdenaire, fils de Camille Mazade et Andy Valdenaire, né le 28 mars
- Paul Sigaud, fils de Céline Desa et Sylvain Sigaud, né le 31 mars

Parrainage Civil

- Maë Le Flohic, fille de Morgane Ponton et Nicolas Le Flohic, le 16 avril
- Ethan Ruisson, fils d'Aude Pouydebat et Kévin Ruisson, le 04 juin

Mariage

- Justine Rossi et Jilani Ghodhbani, le 18 février
- Aude Pouydebat et Kévin Ruisson, le 04 juin
- Nathalie Cuvillier et Nicolas Trinez, le 04 juin
- Véronique Durieux et René Munoz-Almansa, le 11 juin

PACS

- Christelle Denize et Ivan Mathieu, le 10 janvier

Décès

- Jean-Claude Menin, le 22 décembre
- André Cartoux, le 09 février
- Mireille Granier, le 20 mars
- Marion Eskenazy, le 03 avril

Commission Action Sociale (CAS)

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire



Mis en place par la Commission d'Action Sociale, de 8h à 19h du vendredi 26 au dimanche 28 novembre 2021, dix élus du conseil municipal secondés par une lycéenne et un collégien, se sont relayés pour récolter les denrées pour la Banque Alimentaire Drôme-Ardèche devant le magasin Spar, que nous remercions pour leur soutien et contribution.

Ravis de la récolte, le maire et une adjointe ont chargé et porté dans un fourgon personnel, le précieux chargement, qu'ils ont acheminé ensuite au centre de stockage de l'entraide alimentaire de Ruoms, dont dépendent les bénéficiaires de Vogüé. Leur nombre augmente chaque année. Un grand merci à tous les bénévoles et les donateurs.

Repas de nos aînés



La pandémie ayant contrarié les habitudes, la Commission Action Sociale a décidé de convier au repas de fin d'année, nos aînés de plus de 75 ans, le 05 décembre 2021 au restaurant du Cros d'Auzon. Reçus par une équipe chaleureuse, une quarantaine de convives ont retrouvé le plaisir d'être réunis. Entourés et accompagnés du maire et des élus, ils ont apprécié le repas, dans une ambiance conviviale et musicale animée par Mélody 07. La fin de l'après-midi s'est prolongée, aucun n'était pressé de rentrer...une belle journée de partage.

Colis de Noël

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, restées chez elles ou hospitalisées, le traditionnel colis de Noël a été distribué avant les fêtes par les membres de la Commission Action Sociale.

Solidarité Ukraine



Dès l'annonce de la guerre en Ukraine, pour soutenir le peuple Ukrainien, le 07 mars, la Commission Action Sociale (C.A.S.) a mis en place une collecte de dons, en lien avec l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile (PC).

Après le tri et le conditionnement, les produits de 1^{ère} nécessité reçus en mairie ont été acheminés par deux fois au centre de Protection Civile du Teil. C'est un véhicule personnel mis à disposition par le maire qui a acheminé les colis, récoltant au passage ceux des municipalités de Lanas,

St Maurice d'Ardèche et Rochecolombe, partenaires de la collecte.

La Commission Action Sociale remercie l'élan de générosité et de solidarité pour le peuple ukrainien.

Site internet (du gouvernement ukrainien) pour une offre d'hébergement de réfugiés :

<https://prykhystok.gov.ua/> Accessible en français (cliquer sur la flèche en haut à droite)

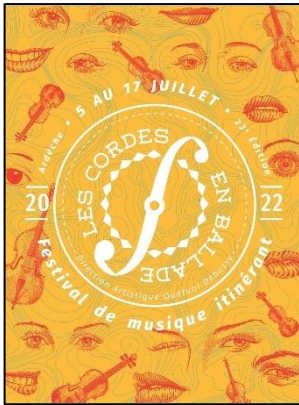
Disponible en mairie, un livret d'accueil Ardèche pour les déplacés ukrainiens « Bienvenue en Ardèche ».

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous auprès des responsables de la CAS à la mairie de Vogüé : 04.75.37.72.48.

Vous pouvez aussi contacter les services dont la commune dépend :

- Le centre médico-social (assistance sociale) de Villeneuve de Berg : 04.75.94.83.81
- L'Entraide alimentaire de Ruoms : 04.75.39.14.26

Commission Culture et Festivités



Une nouvelle fois la mairie organisera des manifestations culturelles pendant l'été, avec le souci de vouloir présenter une programmation riche et variée concernant les différents domaines artistiques.

Les amateurs de peinture et sculptures pourront visiter les expositions présentées dans la salle polyvalente en juillet et en août, pour les cinéphiles 2 séances de cinémas en plein air seront proposées. Les amateurs de théâtre auront l'occasion de se divertir avec la compagnie les « Fous sans blanc ».

La musique sera également à l'honneur avec un programme de musique classique dans le cadre du festival « **Les cordes en ballade** »

et de la variété avec la troupe des « Enfarinés » lors de la 2ème édition de « **La Nuit Romantique** ».

Nous aurons également le plaisir d'exercer nos talents de danseurs lors de la soirée du 14 Juillet avec les feux d'artifices et le traditionnel bal organisé cette année par le comité d'animation « Jour de fête ».

Et bien sûr, nous n'oublions pas le marché des producteurs qui reprend tous les jeudis de 18h00 à 21h00 à partir du 2 juin jusqu'à la fin septembre, sur le parvis de château.

La commission vous souhaite à tous de profiter au mieux de ce programme et de passer un bel été.



Référents de quartier

La municipalité souhaiterait mettre en place des référents de quartier pour faciliter les échanges entre les élus et les habitants de la commune.

Nous lançons un appel à candidature pour les personnes qui seraient intéressées et nous les invitons à venir se présenter en mairie afin que nous fassions plus ample connaissance.

Comité d'animation

"Jour de Fête", c'est le nom que nous avons choisi pour le comité d'animation qui vient d'être créé. Une belle occasion de renforcer le lien entre générations, de vivre des moments précieux de partage en toute convivialité et bonne humeur.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Agnès Fauritte

Trésorier : Georges (Jo) Tourette

Vice-trésorière : Annick Chalmeton - Pallec



Vous souhaitez participer et nous rejoindre ?

Contactez-nous au 06.87.10.32.19, ou par email à l'adresse suivante : vogue.jourdefete@gmail.com

École Volamau



Le jeudi 3 mars, l'association Vivante Ardèche inaugurerait au château de Vogüé l'exposition «Créations d'élèves» réalisée par des enfants d'écoles primaires et de collèges ardéchois. Faite de peintures, dessins, collages, cette exposition fut bluffante, de par son originalité et sa grande diversité artistique....

Les élèves de l'école VOLAMAU ont participé activement à cette exposition qui a eu lieu du 4 au 13 mars :



*Création de la classe d'Isabelle Martra
PS-MS*



*Création de la classe de Christine Collet
GS-CP*

La covid ayant particulièrement sévi ses derniers mois, l'école a connu des périodes difficiles avec des absences au niveau du personnel. Grâce à la participation active de nos maires et de nos élus des trois communes, la cantine et la garderie ont pu être maintenues dans la mesure du possible. L'épidémie semblant se calmer, un retour à la normal se profile, avec un allègement des protocoles.



Depuis son changement de prestataire, la cantine connaît un réel succès auprès des enfants... et des instituteurs (trices). Défi relevé !

Un conseil municipal des enfants est en projet. Participeraient évidemment les enfants des trois communes. Les enfants sont déjà très motivés et ne manquent pas de projets...



Une vente de brioche a été organisée le dimanche 6 mars afin de participer au financement du séjour classe découverte à Montselgues pour les élèves de CM1 et CM2. Tout a été vendu....au désespoir de certains habitants qui n'ont pas pu en acheter...Des élèves motivés victimes de leur succès ! Nous leur souhaitons un bon séjour...

Commission Environnement

Dans nos poubelles, on trouve, tout mélangé : Matières biodégradables 25% ; Papiers cartons 21% ; Divers 20% ; Verre 11% ; Plastiques 11% ; Textiles 8% ; Métaux 4%

Et quand tout est mélangé, on ne récupère rien ! Les déchets sont brûlés ou mis en décharge.

Donc pour économiser les matières premières (bois, pétrole...), nous devons récupérer les déchets qui peuvent être recyclés et pour récupérer du verre, du plastique, du papier, il faut trier les déchets.

D'où sur les points d'apport volontaire (PAV), vous trouvez différents conteneurs : à verre, pour le tri sélectif, pour les cartons et pour les ordures ménagères.



Dans le **conteneur à verre**, de couleur verte le plus souvent, nous mettons les bouteilles en verre, bocaux en verre, pots de yaourt ou de confiture en verre. *Le verre est recyclable à l'infini !*

La vaisselle en verre ou en porcelaine va à la déchetterie.



- Dans le **conteneur du tri sélectif dit poubelle jaune** je mets :
- bouteilles plastiques : eau minérale ou gazeuse, sodas, jus de fruits ; bouteilles plastique de lait.
 - flacons plastiques de produits d'hygiène et de beauté (gel douche, bain moussant) ;
 - tous les sacs et sachets en plastique
 - flacons et bidons plastiques concernant les produits d'entretien (lave-vitres, produit nettoyant) ;
 - boîtes en carton et briques alimentaires sur emballages en carton (jus de fruits, soupes, boîtes de gâteaux, emballages de yaourts)
 - tous les pots **mais il faut les séparer de leur couvercle en aluminium**
 - toutes les barquettes **mais il faut les séparer de leur film**
 - boîtes de conserve en fer, canettes, bidons de sirop, boîtes d'aliments pour animaux ;
 - désodorisants, mousses à raser, barquettes en aluminium, laques pour cheveux.
 - tous les journaux, magazines et imprimés lorsqu'on n'a pas la possibilité de les déposer à la déchetterie dans un conteneur destiné à ceux-ci.

Pas besoin de laver les cartons, barquettes etc ... Il suffit qu'ils soient vidés. Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et non pas les mettre seuls dans le conteneur.

Enfin il ne faut pas déposer, dans le conteneur, un sac plein du tri sélectif. Il doit être ouvert et vidé, quitte à mettre le sac proprement dit (mais vide) dans le conteneur. Sinon dans les centres de traitement, le sac plein n'est pas accepté ni vidé.



Dans le **conteneur à cartons**, je mets les cartons, pliés ou écrasés pour qu'ils soient moins volumineux.



Dans le **conteneur à ordures ménagères** dit **poubelle grise** je peux mettre dans les sacs en plastique gris tout ce qui n'est pas compostable (à mettre dans le compost) ou recyclable (à porter à la déchetterie ou dans le conteneur de tri sélectif) :

- langes et couches jetables
 - litières ; sacs et poussières d'aspirateur
 - graviers (à emporter à la déchetterie)
 - graisses et huiles
 - matières nocives et polluantes (à emporter à la déchetterie)
 - déchets médicaux (à emporter à la pharmacie qui peut vous procurer des boîtes adaptées) ;
- Donc en fin de compte peu de matières.

Attention : le composteur va se généraliser :

En effet, le **tri des déchets organiques** deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels **et les particuliers à compter du 31 décembre 2023**. Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, et devront disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle. Actuellement, 85 kg de ces biodéchets sont jetés aux ordures par an et par habitant. Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés. Un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la **création d'une matière fertilisante, le compost**, utilisable pour enrichir les sols. Par ailleurs, les biodéchets peuvent aussi être **convertis en biogaz**, une énergie renouvelable, par la méthanisation. C'est pour tous ces bienfaits que le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la gestion séparée des biodéchets dès 2024.

D'où la nécessité d'avoir soit un composteur individuel si on a un jardin, soit un composteur collectif ou partagé si on en est démuné. C'est ainsi qu'un composteur est déjà installé vers la cave coopérative et qu'une campagne d'acquisition de composteurs est programmée par le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche) vers lequel on peut s'adresser pour l'acquisition de matériel (665 Route de Berrias, 07460 Beaulieu tel 04 75 39 06 99).

**#STOP
INCIVILITÉS**

Le 09 mai à 00h43, un individu a volé les 4 drapeaux déposés au monument aux Morts pour la France à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Un irrespect pour le devoir de mémoire.

Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22, des débris ont été déposés devant la porte de la mairie.



QUE METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?

Résidus à déposer (en alternance)

Matières brunes (dures et sèches, riches en carbone)

Matières vertes (molles et mouillées, riches en azote)



La matière structurante (carbonée, sèche et grossière) permet à votre compost de respirer et ne pas dégager de mauvaises odeurs : paille, brindilles, aiguilles de pins, feuilles broyées, broyat de tailles et de haies



Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)



Marc et filtres de café, sachets de thé, tisane



Coquilles d'œufs, de noix et noisettes (écrasées)



Restes de tables (y compris les déchets carnés)



Papiers et cartons souillés
Essuie-tout/ Serviettes en papier / Petits cartons souillés



Fleurs coupées et plantes vertes fanées

**Ne pas jeter son sac
plastique !**



NON COMPOSTABLES

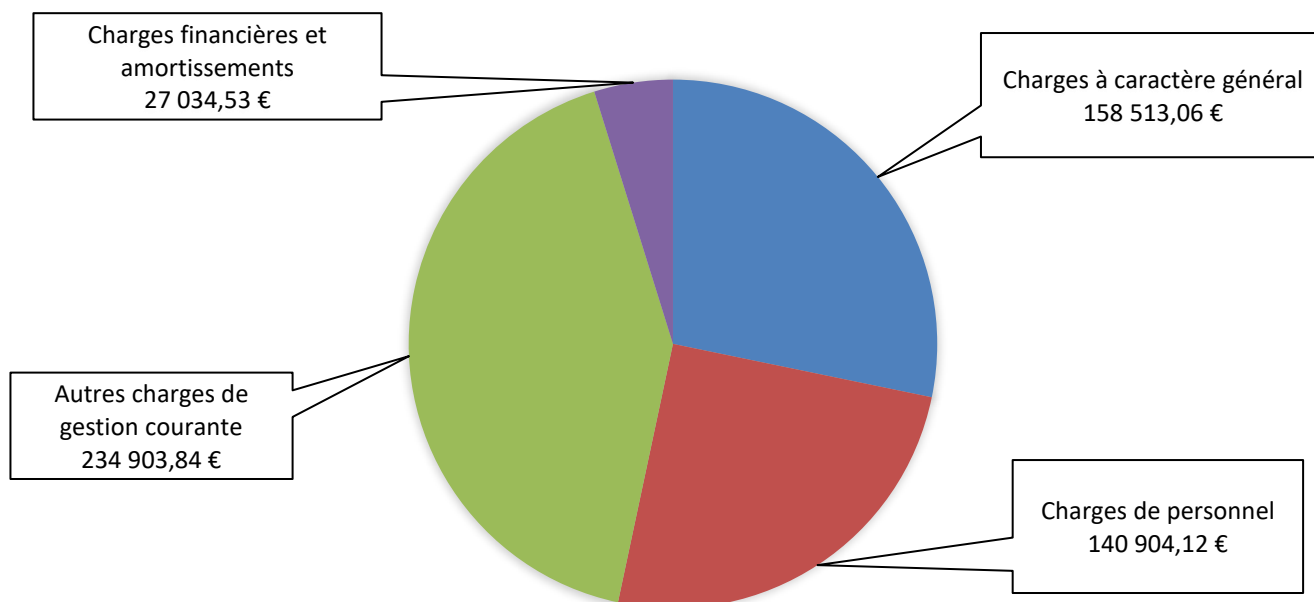
Langes et couches jetables, litières, sacs et poussières d'aspirateur, graviers, graisses et huiles, matières nocives et polluantes, déchets médicaux

Commission Finances

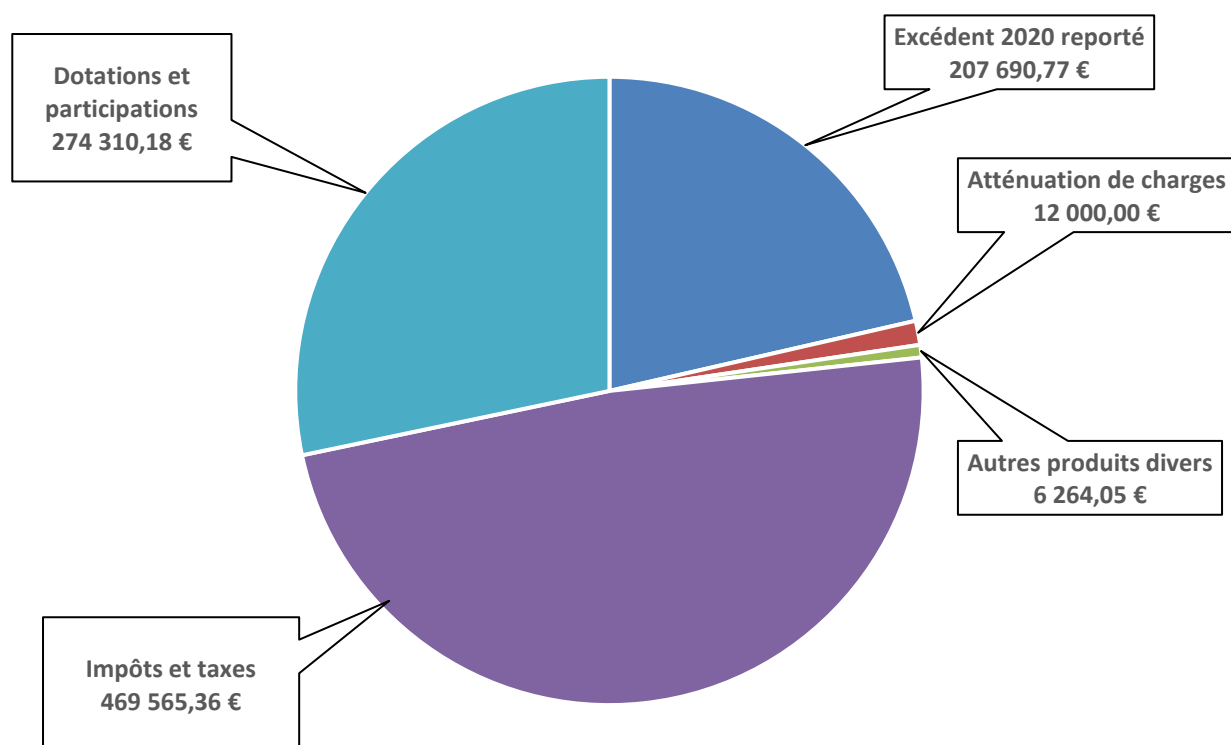
Le Compte Administratif 2021

Le compte administratif est le bilan financier de la commune pour l'année écoulée et se présente comme suit pour l'année 2021 :

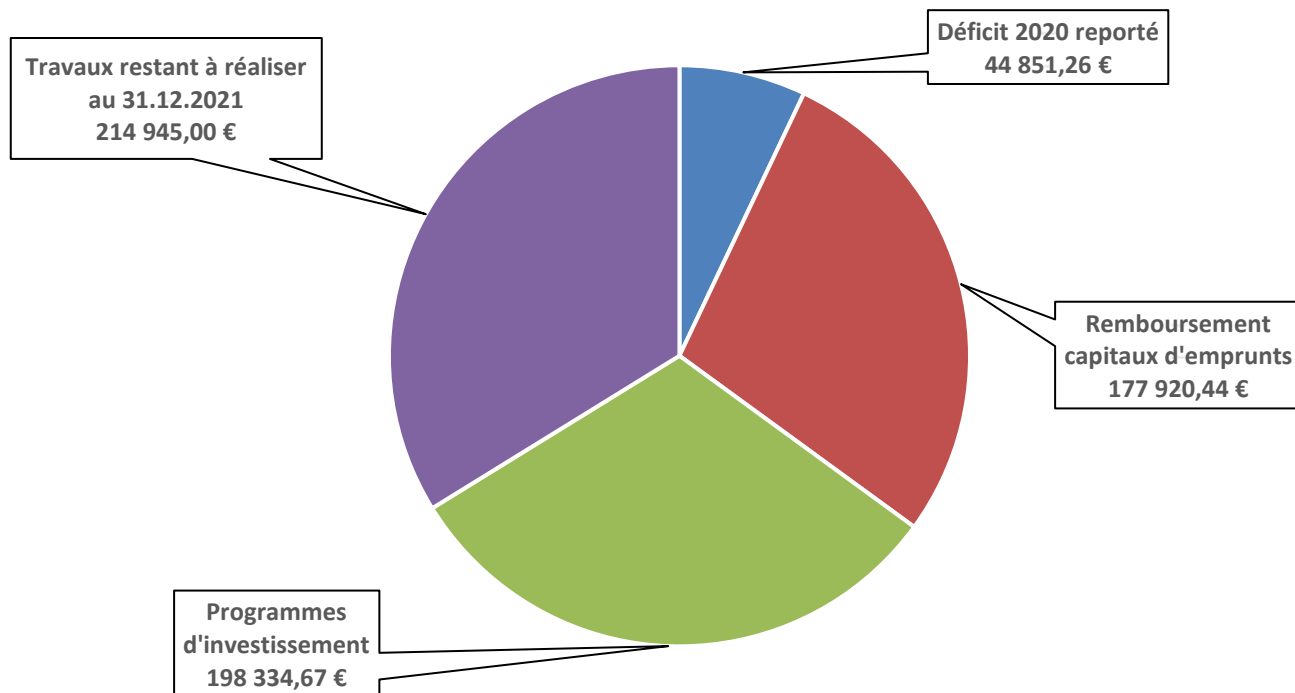
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 561 355,55 € REPARTIS COMME SUIV :



TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 969 830,36 € REPARTIS COMME SUIV :



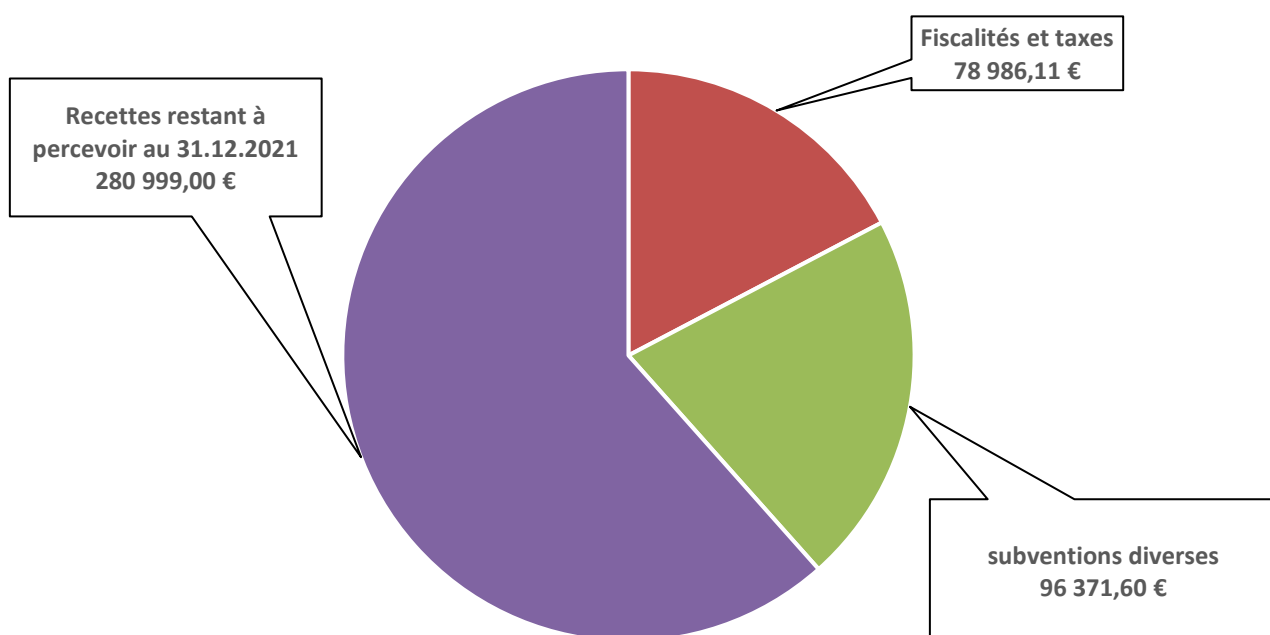
**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 :
636 051.37 € REPARTIS COMME SUIT**



Détail des principaux travaux réalisés en 2021 : 27 301.45 € en voirie, 45 485.10 € en solde des travaux de la Mairie, 84 802.55 € pour la fin des travaux sur l'Espace Public Intergénérationnel et 22 019.97 € pour des travaux d'enfouissement de réseaux au Quartier Bastide...

Détail des travaux restant à réaliser en 2022 : travaux à l'ancienne cure, Lavoir du Hameau de Banne, travaux dans le cimetière communal...

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 :
456 356.71 € REPARTIS COMME SUIT :**



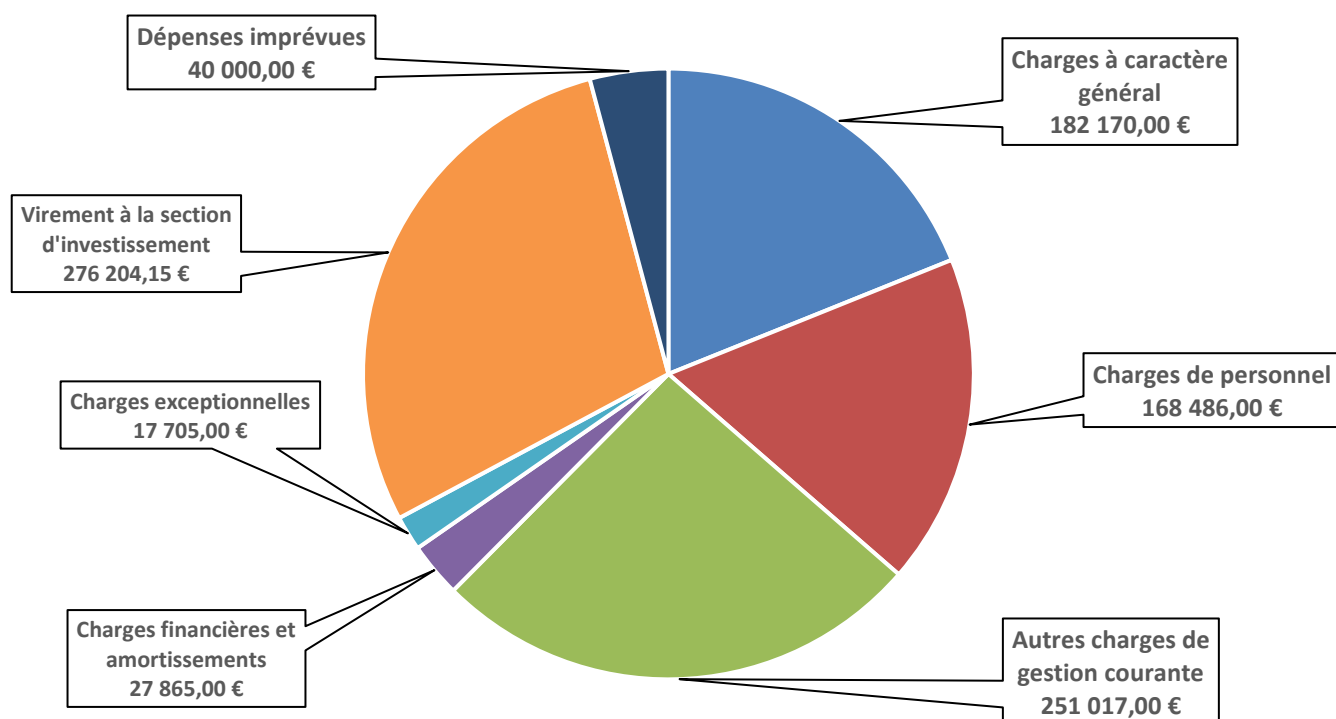
Les recettes sont composées notamment des subventions reçues en 2021 et des aides restant à percevoir en 2022.

Le Budget Primitif 2022

Le budget primitif constitue un programme financier prévisionnel des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur l'année pour la commune et se présente ainsi pour l'année 2022 :

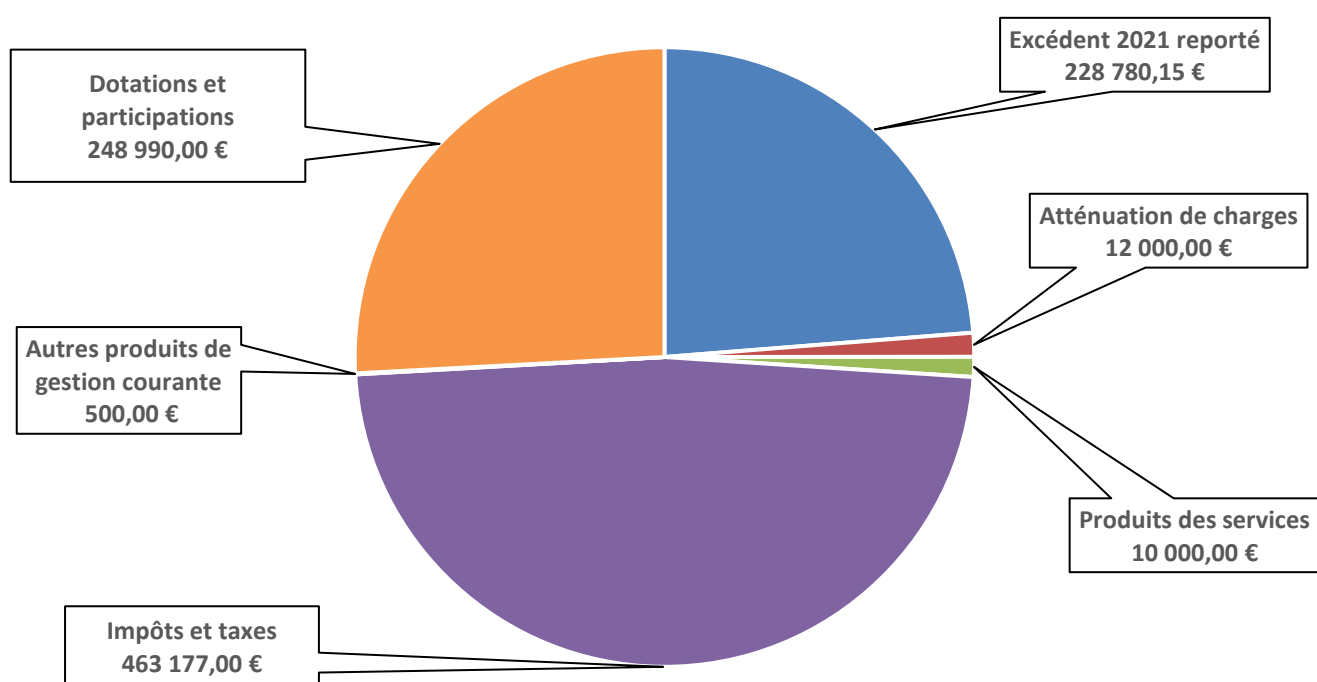
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2022

963 447.15 € REPARTIS COMME SUIV :

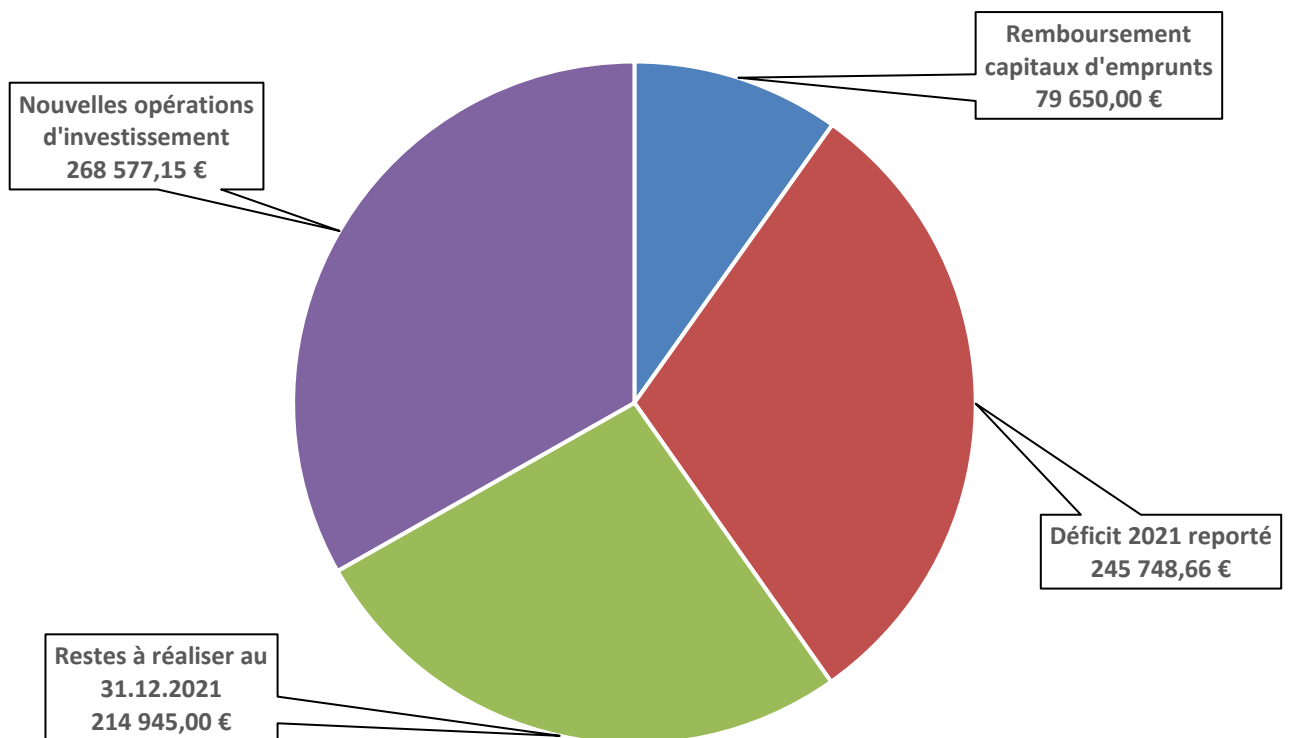


RECETTES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2022

963 447.15 € REPARTIS COMME SUIV :

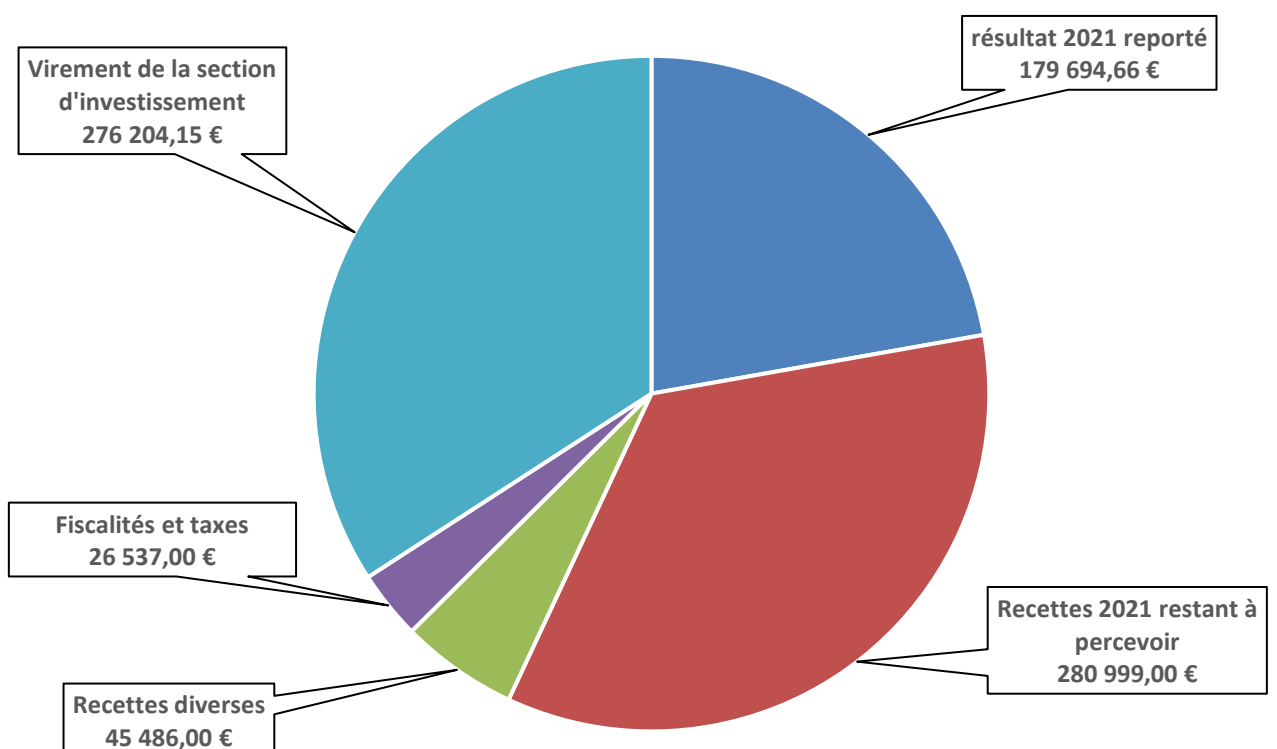


SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES 2022
808 920.81 € REPARTIS COMME SUIT :



Les principales nouvelles opérations concernent le lancement des études pour la réfection des ruelles du Village et des provisions pour des achats et divers aménagements.

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES 2022
808 920.81 € REPARTIS COMME SUIT :



Commission Histoire et Patrimoine

Photo de classe - 1945 (instituteur : M. Carle)



De gauche à droite en partant du haut :

-Jean Besson, Edmond Ganivet, Marcel Labrot, Joseph Comte, René Carle, André Thibon, Paul Comte;

-Francis Pigeyre, Guy Baboulin, Raoul Gigot, Gilbert Constant, Pierre Helly, Claude Constant, Pierre Tourette;

-Henri Roche, Nicole Robert, Jean et Josiane Mazet, Juliette Palière, Jeannine Pranaz, Monique Coustaud, Annie Roche;

-Jean Gastaud, Albert Cardinal, Jean-Paul Ganivet.

Photo de classe - 1964 (instituteur : M. Charre)



De gauche à droite en partant du haut :

-Régine Fauritte, Brigitte Chazalon, Sylviane Imbert, Geneviève et Odile Thibon, Brigitte Imbert;

-Daniel Teyssier, Michel et Bernard Delubac, Alain Comte, Didier Robert, Christine Helly;

-Marie-Agnès Vigne, Chantal Arnaud, Maryse Comte, Agnès Fauritte.

La gare de Vogüé



Mise en service en 1876, la gare de Vogüé était située quartier de la Baumette (devenu par la suite quartier de la gare). La compagnie P.L.M. (Paris Lyon Méditerranée) employait près d'une cinquantaine de personnes : agents d'accompagnement dans les trains, aboyeurs (agents faisant les annonces dans des trains), agents d'entretien des voies, des bâtiments, des machines... Les 4 lignes (en direction de Le Teil, Alès, Aubenas-Lalevade et Largentière) faisaient de Vogüé un véritable nœud ferroviaire d'où son nom de « l'Étoile de Vogüé ».

Par cette gare transitaient chaque année des milliers de voyageurs et des tonnes de marchandises : les pierres des carrières de Vogüé et de Ruoms, les charbons du bassin d'Alès, le minerai de fer des carrières de Vinezac, Ailhon et Lachapelle-sous-Aubenas, les matières premières nécessaires à la verrerie de Labégude, les eaux minérales produites à Vals les Bains, la houille et l'antracite de Prades, le minerai de plomb des mines de Largentière....

C'était surtout le point de départ des expéditions des pierres des carrières (après avoir été pesées sur le pont bascule) ainsi que des cocons, vers de multiples destinations.

La Rotonde, les locomotives étaient tournées par le cheval « Bijou » guidé par Anselme Bonnident puis Felix et Hervé Cartoux. La guérite en bois du quai n°1 abritait une bibliothèque du chemin de fer.

Le dimanche après-midi était pour les villageois le but de la promenade dominicale. On regardait passer les trains tout en se mêlant aux allées et venues des voyageurs. Au café du Gustou (sur la place), on dansait au son d'une viole à manivelle.

À partir de 1930-1933, la concurrence de l'automobile réduisit progressivement le trafic voyageurs.

Dans les années 50, le train à vapeur fut remplacé par l'autorail PICASSO. La fermeture des lignes au trafic voyageurs intervint en 1969. Il ne resta alors que les trains de marchandises qui transitaient jusqu'à la fermeture définitive de la ligne en 1988.

De 1992 à 2012, l'association «Viaduc 07» proposait de Vogüé à Montfleury des promenades avec le train touristique «le Picasso».

Depuis la fin des années 1990, le bâtiment de la gare abrite le Regroupement Pédagogique Intercommunal VOLAMAU des enfants de Vogüé, Lanas et St Maurice d'Ardèche.



Remerciements à G. Dajoux (histoire de la gare de Vogüé et son quartier), A. Rouy (petit musée de Dédé à Meyras qui retrace le passé ferroviaire ardéchois) et P. Chastagner (collection personnelle)

Cet espace a été créé il y a quelques années dans la cour de l'ancienne école du village...



Quel nom lui donneriez-vous ?

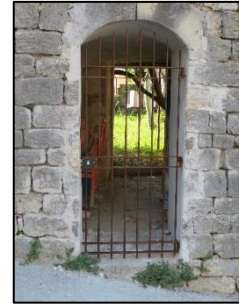


Merci de nous faire part de vos idées d'ici fin septembre 2022, par courrier ou par mail (mairie.vogue@wanadoo.fr)

Commission Voirie

Réhabilitation du jardin de la Cure :

Une ouverture dans le mur de rue de l'église est faite afin de pouvoir permettre un accès aux personnes à mobilité réduite. Une rampe accès fauteuil va se faire avec toute la sécurité requise.



La commune a réalisé des travaux d'aménagement des caves de l'ancienne cure. Elles sont destinées à recevoir trois artisans d'art. La réalisation des chapes est terminée ainsi que le jointoiment des voûtes.

[Inauguration prévue le jeudi 30 juin à 18h](#)

Les toilettes publiques :

Les travaux de rénovation sont terminés. Des années d'attente.

Sous la salle polyvalente reste le lave main à mettre en place du côté urinoir.

Les travaux des toilettes de la plage sont finalisés aussi, la grille de l'hiver a disparu pour quelques mois et une idée est survenue pour un éventuel passage entre le parking et la rue de l'Ardèche.

Ceux de la Grand Rue sont repeints et une pose de faïence est réalisée sur la hauteur.

Enfin, au quartier de la Gare, la porte est réparée et le lave main remplacé.

La Fabrique (chemin de l'ancien stade) :

Le chantier est géré par le groupe « Ardèche Habitat ».

Nous constatons que ces travaux avancent et espérons une réception au plus vite afin de pouvoir accueillir de belles familles.

Parking du Viaduc réservé pour 49 places :

Le nettoyage de bois flottés et la réalisation de remise en état ont été effectués.

Le portique a été surélevé pour les beaux SUV de nos touristes avec un coffre de toit.

L'entretien de la commune :

En cours : nettoyage du village, des rues enherbées et des trous à boucher.

La commune va agir sur le fleurissement avec le concours du CAUE.

*Suite à la réunion publique qui a eu lieu le lundi 23 juin au sujet du **fleurissement de la commune**, l'équipe municipale a décidé de créer une **commission Fleurissement**. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous pouvez vous inscrire par mail (mairie.vogue@wanadoo.fr) ou directement en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.*

D'Alice à vous... "Mission 2022"

Rendez-vous début janvier en Mairie : formation, motivation !

Sur plusieurs districts les trois agents recenseurs 0.07 signent pour un engagement à tenir : une mission à accomplir !

Chaudement vêtues, carte d'agent en main, la tournée de reconnaissance débute sur un terrain totalement inconnu, quelquefois piégé faute de Nom ou Numéro sur les boîtes aux lettres. Armées de patience, elles ne faibliront point. Jamais ! Elles mèneront l'enquête, inlassablement. Répondre au recensement est obligatoire !

L'heure sonne : distribution, suivi, comptage, AVIS !...

« Toc toc toc – Qui est là ? »

Un travail d'équipe, sur 1 mois de collecte acharnée. Florie, secrétaire de Mairie, attend les retours des agents pour l'Insee, la plupart sont codés : BAL, BI, RP, RS...

La réponse par internet rencontre un vif succès. La réponse par papier s'improvise, avec ou sans rendez-vous, quelquefois sous un balcon à l'abri du vent, dans un couloir ou sur le capot d'une voiture. Sur les routes six jours sur sept, leur sourire ne faiblit pas, très souvent rendu par la plupart des Vogüéens.

Les jours se décomptent, Cathy, Mercedes et Alice ne lâchent pas même si le découragement parfois se fait ressentir sur la dernière ligne droite.

Merci à toutes et tous pour votre collaboration, désolée pour nos passages à toutes heures de la journée mais comment faire autrement !

Au soir du 19 janvier 2022, mission accomplie !

« *Une belle expérience !* », diront-elles.

Qui sait ? Rendez-vous dans cinq ans ?...

Alice Lacour, écrivain et agent recenseur



Merci à nos 3 agents recenseurs, Catherine Beautems, Alice Lacour et Mercedes Guevara

Les manifestations de l'automne-hiver...



50 ans de Vivante Ardèche
Jardin suspendu du Château
Vendredi 10 septembre



Journées du Patrimoine
Samedi 18 septembre
Déambulation de
Sauvons le Petit Patrimoine



Castagnade
Cour de l'école Volamau
Vendredi 22 octobre
Amicale Laïque



Kid's party Halloween
Salle des fêtes
Samedi 06 novembre
Amicale Laïque



Biennale des Métiers d'art
Château de Vogüé
Du 10 au 14 novembre
Vivante Ardèche



Salon gourmand
Salle des fêtes
Week-end du 20-21 novembre



Concert Béréts des villes
« Chansons buissonnières »
Château de Vogüé
06 février
Vivante Ardèche



Spectacle « Feydeau...côté court »
Château de Vogüé
27 février
Vivante Ardèche



Exposition « Créations d'élèves »
Château de Vogüé
Du 03 au 13 mars
Vivante Ardèche



Carnaval
Allée et place du Château
Samedi 26 mars
Amicale Laïque



Réunion publique
Boulodrome de Vogüé gare
Vendredi 15 avril

Messages des associations

Bibliothèque municipale Les Rayols



À notre amie et présidente,

Mireille GRANIER

Présidente et cheville ouvrière depuis plus de 30 ans de l'association « Les Rayols », luttait courageusement contre la maladie. Elle nous a quitté brutalement le 30 mars dernier.

Au début des années 1980, Mireille rejoignait l'association et développait l'activité bibliothèque.

Son amour de la lecture et des livres l'amenait à se former, elle devenait bibliothécaire.

Mireille était très active et moteur de beaucoup de projets. Son âme artistique l'avait conduit à animer le club du mercredi et les ateliers de peinture pour adultes. Elle excellait dans les activités manuelles, les créations, et les animations extra-scolaires. Elle organisait des lectures avec les enfants de l'école Volamau et de la crèche les Colibris.

Avec son chien Darco, de ses longues balades en forêt ardéchoise, elle dénichait des cèpes comme personne et du bois flotté le long de l'Ardèche. Elle connaissait les fleurs et les plantes, proposait des expositions, des rencontres-dédicaces avec les auteurs. Elle participait aux conférences de nombreux auteurs et écrivains, son carnet d'adresse en était rempli.

Mireille était précurseur des soirées « Auteurs livrez-vous » qui permettent de rassembler les écrivains locaux et la population pour partager des instants littéraires et amicaux dans la convivialité.

Après deux ans de pandémie et d'annulations, quelques jours avant de nous quitter, Mireille s'investissait encore. Elle organisait la 8^{ème} édition de la soirée « Auteurs livrez-vous » qui lui tenait tant à cœur, prévue pour le 1^{er} avril. Elle devait y offrir une nouvelle cabane à livres qu'elle avait fabriqué en bois flotté.

L'équipe des bénévoles, dans l'émotion et la peine, n'a pas souhaité maintenir la soirée « Auteurs livrez-vous ».

Malgré la maladie, Mireille n'a jamais cessé d'être présente et d'assurer pleinement son rôle de présidente avec les bénévoles qu'elle aimait toujours mettre en avant.

Son livre s'est fermé et restera à jamais à la bibliothèque.

Une exposition-vente des tableaux de Mireille Granier est installée à la bibliothèque Œuvres confiées par son fils Florent.

Lors de l'Assemblée Générale du 03 mars 2022, présidée par Mireille Granier, une vingtaine de personnes étaient présentes, dont le Maire et deux conseillers. Tous heureux de retrouver la présidente après deux longues années de séparation. Le bilan moral et le bilan financier étaient validés à l'unanimité. Les membres du bureau étaient reconduits. Mireille reconnaissait le travail et l'investissement des bénévoles pendant ses longs mois d'absence et les en remerciait. Divers sujets étaient abordés et validés, ainsi que l'organisation de la soirée « Auteurs livrez-vous ».

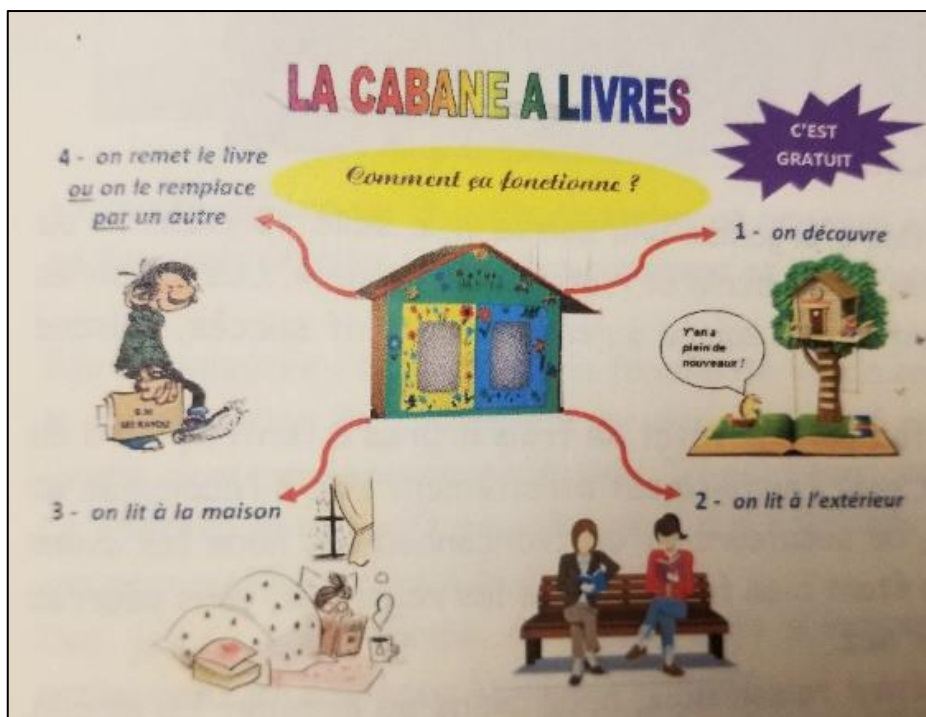
Suite au décès de Mireille, une Assemblée Générale extraordinaire était organisée le 21 avril, pour un nouveau Conseil d'Administration et une redistribution des postes du bureau. Le quorum n'étant pas atteint, aucun changement au conseil d'administration et au bureau de l'association Les Rayols.

Les six membres du CA présents décident de maintenir l'intérim au sein de la présidence, et continuent de gérer la bibliothèque comme ils l'assurent depuis de nombreux mois. Ils proposeront avant la fin de l'année 2022 une nouvelle AG. La soirée « Auteurs livrez-vous » sera reportée à l'automne 2022 ou au printemps 2023.

Le fond de renouvellement des livres par la BDA s'est fait le 07 avril. Merci aux bénévoles qui ont eu des journées chargées entre la préparation des 150 livres qui repartent, leur choix, leur classement, mais aussi le rangement des 150 livres renouvelés.

La bibliothèque achète régulièrement des nouveautés littéraires, divers prix, auteurs notoires et locaux etc, et propose des livres « grande vision » pour les personnes malvoyantes.

Pour les dons, seuls les livres récents et en bon état sont retenus. Merci de les confier aux bénévoles aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou de la mairie. Laissés devant la porte, ils sont volés ou détériorés.



Les cabanes à livres fonctionnent bien et rendent souvent service aux touristes lecteurs. *Vous prenez un livre, vous le lisez, vous le rapportez ou vous en mettez un autre à la place.* C'est le principe de la circulation de la lecture.

La cabane à livres confectionnée par Mireille en bois flotté est exposée en vitrine à la bibliothèque. Elle trouvera prochainement une place sur les murs.

À partir du mois de septembre, nous espérons pouvoir reprendre les permanences du mardi de 15h30 à 17h30, car nous sommes attachés au service public de la lecture.

Nous ferons de notre mieux pour poursuivre ce service en 2022, avec de nombreux bénévoles...

Bibliothèque ouverte à tous chaque dimanche matin de 10h à 12h.
Adhésion 10€ par an. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Contact mail : bibliotheque-vogue@orange.fr

Bien à vous et bonne lecture,

L'équipe des bénévoles



Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

À l'issue de l'assemblée générale du 11 mars 2022, le nouveau conseil d'administration, composé de onze personnes, a réélu le bureau :

Aurélie CHANIOL, Présidente

Michel PASTRÉ, Trésorier

Jocelyne Charron, Secrétaire

(Renaud OZIL quitte la vice-présidence tout en restant au bureau)



En raison de la crise sanitaire qui sévit depuis deux ans dans nos pays respectifs, et des élections présidentielles, la rencontre Vogüé-Heyd n'a pas lieu ce printemps. Deux années nous ont éloignés, mais les liens tissés depuis bientôt trente ans, restent forts. Les appels téléphoniques ne manquent pas et quelques amis heydois nous ont rendu visite malgré tout.

Toujours actifs nous vous proposons **LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ** :

- **Soirée groupes musicaux** : en début d'été (date à définir)
- **Concours de pétanque amical** : vendredi 22 juillet 2022 à 18h30 au boulodrome de Vogüé-gare.
- **Brocante-vide grenier** : dimanche 07 août 2022 de 7h à 18h sur les allées du château à Vogüé pour particuliers et professionnels. Renseignements auprès du comité.

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale.

Aurélie Chaniol, Présidente et toute l'équipe du Comité de Jumelage -
vogueheydjumelage@gmail.com



Les Aînés Ruraux : Le Club Lai Tourneren

La fin de l'année 2021 a été assez animée.

Le 21 octobre 2021, la visite commentée de l'exposition « L'art aborigène » a réuni 22 adhérents de Vogüé et St Maurice d'Ardèche. Auparavant, une présentation du peuple aborigène avait été faite devant un petit café à la salle des associations. Tous les participants étaient ravis !

Le changement du jour du club est intervenu le 10 novembre 2021. Vogüé a proposé d'intervertir le jour avec le Club de St Maurice qui rencontrait quelques difficultés avec le Centre de loisirs le mercredi.

Donc réunion du club de Vogüé, tous les mercredis de 14 h à 18h.

Le 24 novembre 2021, visite de la fabrique de nougats de Vogüé où M. et Mme Decès ont expliqué et montré tout le processus de fabrication avec beaucoup de professionnalisme et de gentillesse. Nous avons continué la journée par un bon repas au restaurant du Cros d'Auzon.



Le 15 décembre 2021, un goûter salé- sucré permettait de clore l'année 2021 dans la joie et la bonne humeur et de fêter tous les anniversaires du dernier trimestre.

Le Club Lai Tourneren a repris ses activités le 17 janvier 2022 après la pause des fêtes de fin d'année. La recrudescence des cas Covid a provoqué une chute de la participation aux activités. L'obligation de porter le masque à l'intérieur n'a pas arrangé les choses ... si bien que les activités se sont déroulées en comité restreint, 8 à 12 personnes seulement durant janvier et février.

Les beaux jours arrivants, souhaitons que la levée des restrictions sanitaires et du port du masque à l'intérieur permette le retour au Club de nos amis adhérents.

Le beau temps incitera à recommencer les parties de pétanque.

L'Assemblée Générale doit se tenir le 30 mars 2022, à 10 h 30 dans la salle des Associations. En attendant de réactiver l'atelier « Moment de vie », voici la dernière partie sur le thème « Quand j'allais à l'école... ».

Suzanne BRIAND - 84 ans

J'allais à l'école à St Germain. Quand j'ai eu 8 ans on m'a acheté un petit vélo et j'allais à l'école avec mon petit vélo. Je mettais mon cartable et mon petit panier avec mon repas derrière sur le porte - bagage. Quand il pleuvait, c'était mon père qui m'accompagnait, Il m'asseyait devant lui sur la barre du vélo et il revenait me cherchait à 4 h 1/2. On rencontrait quelques charrettes sur la route.

Je mangeais à l'école car j'étais loin, ça faisait 1km 1/2. Ma mère me regardait partir et me suivait des yeux tant qu'elle pouvait me voir et le soir, elle surveillait mon retour. Je suis restée à l'école de St Germain jusqu'à 14 ans. J'ai passé mon certificat d'études puis je n'ai plus voulu aller à l'école. Je me suis arrêtée net, on voulait m'envoyer à Aubenas, je n'ai jamais voulu. J'en avais assez de l'école, j'avais passé mon certificat, je l'avais eu, ça suffisait. J'aidais mes parents à la ferme.

Danielle MAZET 81 ans

J'habitais à Lagorce et j'aimais bien l'école, j'étais sage. Les instituteurs M. et Mme Bouvier ont été mes instituteurs. Ils habitaient au-dessus de l'école. Mme Bouvier avait la classe des petits, M. Bouvier la classe des grands. Lui était sévère, elle beaucoup moins. Il y avait des durs dans la classe et M. Bouvier, il en donnait des claques mais moi je n'en ai jamais pris. J'ai le souvenir que lorsqu'il faisait très froid, on déplaçait les bureaux pour se mettre tout autour du poêle pour avoir chaud.

On élevait des vers à soie dans le logement attenant au leur, qui était vide.

On achetait 5g d'œufs de vers à soie. On établissait un tour de rôle pour amener de la feuille de mûrier, mon père en avait. Au mois de juin, on décoconnaît.

Il y avait des personnes qui achetaient les cocons et ainsi on faisait un peu de l'argent. M. Bouvier nous organisait des supers voyages. Le premier voyage que j'ai fait, c'était avec lui. Il nous avait emmenés au Pont du Gard, voir les arènes de Nîmes, le moulin d'Alphonse Daudet.

Les plus grands faisaient des voyages de 2 jours. C'est avec lui que je suis allée à la frontière espagnole, on avait couché à Narbonne dans une auberge de jeunesse. Il nous a emmenés à Monaco. On avait campé car on n'avait pas trop de sous. Il nous a organisé des voyages extraordinaires. Il était en avance sur son temps !

On portait tous des blouses grises ou noires pour les garçons, des tabliers pour les filles.

À la fin du CM2, nous étions 2 à passer l'examen d'entrée en 6ème au lycée de jeunes filles d'Aubenas (Centre Lebournot aujourd'hui). M. Bouvier nous a accompagnés, Pierre Astier et moi. On l'a réussi tous les 2 et on est allé au cours complémentaire de Vallon.

Il y avait 4 professeurs à Vallon. Deux qui enseignaient Français- Histoire - Géographie, dessin, musique, deux qui enseignaient Math- Physique- Chimie- Sport...

J'ai préparé le concours de l'Ecole Normale et je suis devenue enseignante.

Pour le club des Aînés Lai Tourneren - La secrétaire, Ginette Dajoux

Canoé Kayak Club Vogüé (CKCV)

Avec le CKCV venez (re-)découvrir le plaisir de la glisse et d'évoluer dans un milieu encore très naturel.

Contacts : Florian : 06 83 38 68 62 – ckca@gmx.com

Vincent : 06 42 20 24 08 – <https://www.facebook.com/ckcvogue>



L'Amicale Laïque



Le contexte sanitaire plus clément que l'an passé a permis à notre équipe d'organiser de nouvelles manifestations où tout le monde était heureux de se retrouver !

Ainsi la castagnade du 21 octobre dans la cour de l'école a eu un grand succès, tout comme la kid's party d'halloween du 06 novembre à la salle des fêtes de Vogüé. Au mois de décembre, nos 2 ateliers créatifs dans la salle des associations du village ont également rencontré un joli succès et de belles décorations ont été réalisées pour notre stand au marché de Noël de Vogüé.

Nous avons également mené des opérations de vente de chocolats pour Noël et pour Pâques, de crêpes réalisées par nos soins et vendues à la sortie de l'école pour le plaisir des petits et des grands, et une soirée pizzas à emporter le 15 mars avec Papytof, que nous remercions à nouveau chaleureusement !

Les bénéfices nous ont permis de financer de nombreuses activités organisées par l'équipe enseignante : ateliers sur l'Art Aborigène au château de Vogüé pour 4 classes qui ont participé à l'exposition « Créations d'élèves », spectacle de contes de Noël pour toutes les classes de l'école, achat de nouveaux vélos pour les classes de maternelle, journée ski à La Chavade pour 2 classes, visite et activités ludiques à l'Aven Orgnac pour 2 classes, bientôt à la Grotte Chauvet II et au musée de Balazuc pour d'autres classes... Nous avons à cœur de faire bénéficier à toutes les classes de l'école de ces sorties qui sont si importantes pour les enfants. Il y aura aussi bien sûr le séjour des CM1-CM2 à Montselgues et des ateliers d'initiation aux danses irlandaises pour toutes les classes suivis par un concert-bal lors de la kermesse de l'école (projet entièrement financé par l'Amicale).



Le samedi 26 mars avait lieu au village notre carnaval sous un beau soleil : nous étions nombreux pour le défilé sur l'allée du château avec le carmentan réalisé par les élèves de l'école, suivi d'une animation musicale avec buvette et stand maquillage sur la place du château. Comme il se doit, le carmentan est parti en fumée sous le regard amusé des enfants, emportant avec lui les malheurs de l'hiver ! Bienvenue au printemps !

Au programme : une vente de crêpes le vendredi 15 avril, notre traditionnelle vente du muguet du 1^{er} mai, un kid's troc le dimanche 22 mai à Vogüé et bien sûr la kermesse de l'école à St-Maurice le 2 juillet !

Nous remercions l'équipe éducative de l'école, le SIGRP, et les parents d'élèves, toujours plus nombreux, pour leur implication dans nos différentes actions. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Merci également à la municipalité de Vogüé pour son soutien lors de nos activités (mise à disposition de salles, prêt de matériel).

Pour l'équipe de l'Amicale, Florie Carton,
Présidente - amicalelaiquevolamau@hotmail.com



La troupe des Folklos



La Troupe des Folklos a enfin pu reprendre ses activités et se produire sur scène, d'abord à Villeneuve-de-Berg puis à Lanås, invitée par le club des Farigoules.

Ce nouveau spectacle intitulé "La croisière des Folklos s'amuse" a été conçu dans le but de redonner le sourire et le moral à nos spectateurs après ces mois de confinement et de morosité.

D'après les retours positifs de ceux-ci nous avons atteint notre but et espérons pouvoir continuer quelques temps encore nos représentations afin de partager avec notre public nos rires et notre bonne humeur.

Pour tout renseignement :

Mireille Alazard-Dupuis, Présidente : 0620360855 - lesfolklos@gmail.com

Association Vogüé Gym

La gym vous accueille à la salle des fêtes de Vogüé aux horaires habituels :

Gym « tonique » avec Stéphanie :

- Lundi de 20h à 21h
- Mercredi de 18h45 à 19h45

Gym « douce » avec Marieke :

- Mercredi et vendredi de 10h à 11h

2 essais gratuits possibles – Cotisation 110€ à l'année (30 € de réduction avec la carte pass'Région).

Contact : Allison Chastagner , Présidente: 06.72.37.10.27 - voguegym@hotmail.fr

Cours de Yoga



Chaque mardi de 19h00 à 20h15 à la salle des fêtes, Laura vous propose des cours de yoga : « J'ai à cœur de transmettre cet enseignement pour les nombreux bénéfices qu'il apporte sur le plan physique, mental et spirituel ».

Une voie de connaissance de soi et d'expansion de la conscience pour vous amener à davantage de paix et de sérénité sur votre chemin de vie.

Contact : Laura Soubeyrand : 06.24.27.19.95 - purityyogafeel@gmail.com

Association Sauvons le petit patrimoine

Bonjour à tout le monde, quelques nouvelles de l'association.

Septembre : « Journées du patrimoine ». Dans ce cadre, nous avons organisé une déambulation autour du patrimoine de Vogüé, suivie d'un pique-nique improvisé au bord de l'Ardèche. Merci aux participants pour ce moment de partage et de convivialité.

Durant l'automne nous avons accueilli des enfants de l'école de Volamau sur le site de la carrière Giraud. Journée organisée avec la Communauté de communes, l'école et l'association. Les enfants ont pu découvrir le patrimoine local.



En partenariat avec la Communauté de communes, le Cros d'Auzon et les murailleurs de l'association « Gens de pierres », s'est déroulée une journée de remonte de murs en pierres sèches.

Réussite, puisque nous avons compté huit personnes du Cros d'Auzon et une dizaine de bénévoles de l'association tous prêts à découvrir les méthodes de construction des murs.

Un grand merci aux intervenants et aux participants !

Journées participatives avec la commune de Vogüé pour le nettoyage du jardin de la cure. Les bénévoles présents ainsi que les employés communaux ont travaillé en collaboration en vue de la création d'un jardin public au cœur du village.

Décembre : la traditionnelle crèche dans la Gleyzette connaît toujours un véritable succès.

Durant tout l'hiver, l'association s'applique à ré-ouvrir des chemins publics. Nous travaillons ces chemins dans le but de créer des parcours qui seront balisés et référencés (dépliant, possibilité de télécharger les parcours ...). Actuellement, trois chemins font l'objet de ce projet. Bientôt vous pourrez les emprunter !

Nous tenons à remercier la Commune de Vogüé, ainsi que la Commune de Saint Germain pour leur soutien dans cette démarche.



Le printemps arrive et le moulin nous attend. Les bâtisseurs de l'association sont prêts, armés de truelles et de beaucoup de volonté pour remonter la calade qui mène au moulin.

Nous tenons à vous rappeler que la souscription, avec la Fondation du Patrimoine « l'appel du moulin », est toujours en cours et que vos dons participeront à la consolidation de l'édifice.

Je tiens à saluer les bénévoles de l'association qui depuis de nombreuses années donnent de leur temps et de leur énergie pour un idéal commun, la mise à l'honneur de l'histoire et du patrimoine de leur territoire.

La Présidente, Muriel Ricard - gleyzette07@gmail.com

Du côté du Château... Association Vivante Ardèche

Année 2022, une première année qui s'annonce plus « normale » après 2 ans de veille et de pandémie. Vivante Ardèche est « au charbon » depuis cet hiver. Le château ouvrira ses portes comme prévu (enfin !) le 1^{er} avril 2022 sauf si le monde s'embrase... mais dans ce cas, nous aurons tous d'autres soucis en tête...

Quelques informations sur ce début d'année et pour la saison 2022 :



Tout d'abord, nos travaux. Déménagement de l'accueil et de la boutique vers la salle des gardes, (merci Covid qui nous oblige à pousser les murs...au moins un effet positif !), **refonte de la cour** du château avec les vieilles dalles anciennes déterrées du sous-sol pour refaire un dallage à l'ancienne, **travaux d'étanchéité** sur le jardin suspendu nous obligeant à créer des drains et un réseau de récupération des eaux pluviales qui ont eu raison de notre « verdure » ! Et vue la sécheresse (un comble !) beaucoup de crainte pour le jeune gazon semé ! Il faudra certainement envisager un projet de jardin plus « sec » pour les années à venir. Une réflexion sera menée du fait de l'évolution climatique...Enfin, nous avons **un éclairage sur l'allée des marronniers** pour les sorties nocturnes

des artistes qui rangeaient souvent de nuit leur matériel à l'aveugle ! Les mâts furent inaugurés par la troupe théâtrale du dimanche 27 février, après des années *d'heures sombres...* (dans l'allée !)

Le 3 mars : vernissage attendu et tant apprécié de la restitution et des œuvres des scolaires. Le projet pédagogique mené en partenariat avec l'Éducation Nationale (15^{ème} édition) a concerné cette année 2208 élèves, 107 classes et mobilisé 360 accompagnants, et l'équipe du château. Impressionnante restitution des scolaires sur le thème de l'exposition estivale de l'art Aborigène du 3 au 13 mars. La promenade au milieu des centaines d'œuvres exposées s'imposait. Magique...

Dès le 1^{er} avril, ouverture du château sur **l'exposition de printemps**, intitulée « Traces dans la nature » jusqu'au 26 juin (4 artistes : R. Imbert, B. Schroeder, V. Poppe et C. Rolet).

Suivie du 2 juillet à début novembre par **l'exposition d'été et d'automne** « Voyages imaginaires » avec E. Claus, G. Escandre et O. de Freyssinet... L'art et la culture s'invitent à nouveau au château pour une saison riche de ses 7 parcours d'artistes.

En juin, toujours notre partenariat avec le Centre Leclerc dans le cadre du festival « Culturissimo » et le 18 juin, une soirée exceptionnelle sur les jardins « Le CHORUM de Dijon » (Chœur d'hommes).



En saison, reprise des « mercredis du château » avec animations en partenariat avec Neovinum et Castanéa, des soirées musicales ou spectacles sur le jardin suspendu. Toute notre programmation est en cours. Dates et horaires seront communiqués dès le mois de juin.

À noter cependant en avant-première sur vos agendas : le 20 juillet, « L'ours et le Roitelet » (ombres géantes) par la compagnie Emilie Valentin, le 17 Août Béréts des Villes version estivale, et le 24 Août, un grand concert classique « Quatuor Voce ».

Et bien sûr toujours proposées, **les visites guidées** historiques, des animations pendant les vacances scolaires (« l'animation famille » et « les petites découvertes »), et des animations thématiques pour Pâques (chasse aux œufs) et Halloween.

Toute l'équipe, administrateurs et personnel réunis, vous donne rendez-vous d'avril à novembre (sans pass et masque !) avec une pensée pour une autre forme de pandémie, dont un conflit inimaginable est la cause. Que survivent la Paix, la Culture, l'Art *et les histoires qui finissent bien !*

Catherine Fromont, Présidente de Vivante Ardèche.

Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle & Spa



Cette année l'association **C.L.E.F.A.M** Centre Loisirs Famille Ardèche Méridionale va fêter ses 60 ans ! 1962-2022 : **Bon anniversaire !!!**

Au cours de cette période, ce centre de vacances a connu plusieurs appellations :

- D'abord « la M.F.V. » Maison Familiale de Vacances (1962)
 - puis « Village de Vacances Vogüé », devenu plus tard « Village de Vacances et Résidence »,
 - puis le « Domaine Lou Capitelle » devenu en 2016, « Le Domaine Lou Capitelle et SPA ».
- QUE DE CHEMIN PARCOURRU !

Dernièrement, cette structure sociale - entièrement fiscalisée depuis 1993 - a réussi à se hisser au classement 4 étoiles des installations de Plein-Air. Elle est composée d'une association (le CLEFAM) et d'une S.a.r.l. Coopérative (l'Union d'Economie Sociale U.E.S) détenue par six associations.

Cet ensemble **entièrement dirigé par des bénévoles et ouvert à l'année**, est devenu la plateforme du tourisme associatif en Bas-Vivarais ! (68 000 journées vacances, 5 millions d'euros de C.A, de nombreux emplois et des retombées économiques locales considérables !)

L'ouverture à l'année suppose des partenaires forts pour assurer un bon remplissage en toutes saisons. CLEFAM a toujours cherché à se situer au plus près de la demande du séjournant. À cet effet, elle développe **une offre de service à l'année**, ouverte à tous, dans le meilleur rapport qualité/prix. Elle adapte ses équipements en permanence....

En 2022 CLEFAM inaugure de nouveaux locaux. Il aura la joie de vous accueillir **samedi 3 décembre prochain pour une porte ouverte**.

Pierre Gastaud, Président du CLEFAM.



Tribune libre

Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

Chers Vogüéens et Vogüéennes, par ces quelques mots, nous voulons vous dire que nous sommes très attentifs aux propos du conseil municipal.

Nous avons été choqués par l'intervention d'un conseiller municipal en fin de conseil concernant la vaccination anti-covid et le pass vaccinal, propos qui n'ont rien à faire au sein de notre assemblée communale. Nous déplorons toujours le fait qu'il y ait quatre adjoints dans notre petite commune...et les indemnités qui vont avec !!! C'est autant de moins pour le budget communal. Enfin nous regrettons de ne pas avoir conservé la présidence du Sigrp alors que nous finançons pour moitié le syndicat soit 105000 euros/an.

Pour le reste, nous continuons à voter positivement tout ce qui nous paraît aller dans le bon sens pour notre village.

Prenez bien soin de vous dans cette période tourmentée.

Michel Alazard

Didier Robert

La Municipalité tient à rappeler qu'il y a déjà eu par le passé quatre adjoints au maire, de 2008 à 2014.

De plus, la présidence du Sigrp a été votée démocratiquement entre les 2 trois communes du Sigrp, à savoir Vogüé, Saint-Maurice-d'Ardèche et Lanas.

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Horaires du secrétariat de mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi
10h – 12h / 13h30 – 16h30
Fermeture hebdomadaire le jeudi

Tel : 04.75.37.72.48
Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr
Site internet : mairie-vogue.com

Services

Bureau de poste :
52 Grand Rue
Tel : 04.75.37.70.62
Du lundi au vendredi : 9h45 – 12h45

Office de tourisme :
04.28.91.24.10
pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :
1 place de Heyd, Vogüé Gare
Dimanche : 10h00 – 12h00

Enfance

Crèche Les Colibris
125 imp des écoles, Vogüé Gare
Tel : 04.75.37.40.84
Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30
Gérée par la Communauté des Communes
Gorges de l'Ardèche

Ecole Volamau
35 imp des écoles, Vogüé Gare
Tel : 04.75.37.77.05
Gérée par le syndicat intercommunal
(SIGRP), joignable chaque lundi et jeudi
matin au 04.75.88.03.61 ou par mail :
sigrp07@orange.fr

Église Sainte-Marie de Vogüé

**Célébrations baptêmes, mariages,
funérailles**

Contactez la Maison Paroissiale de
Villeneuve-de-Berg
04.75.94.81.49

Messe chaque dimanche à 9h
(sauf le 2^{ème} dimanche du mois
où une messe commune est célébrée
à Villeneuve-de-Berg à 10h30)

Santé - Social

Médecin
Dr Rousset Bertrand
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Infirmières
Cabinet d'infirmières
10 imp Brugière : 06.08.65.19.69
Cabinet d'infirmiers
10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeute
Lèbre Eliane
25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Ostéopathe
Egger Frédérique
10 imp Brugière : 06.75.43.10.44

Dentiste
Desa Céline
Imp de l'Etoile : 04.75.94.52.37

Pharmacie Alzas
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg
04.75.94.83.81

Centre médico-social du Teil
04.75.49.54.70

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Clinique vétérinaire
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Déchetteries

Ruoms :

Du lundi au samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Saint Etienne de Fontbellon :

Du lundi au samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h – 11h45
Mercredi
9h-11h45 / 13h30-17h45

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Dépannage

Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :
04.63.36.10.09

Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine
public, contactez le SIVU Assainissement en
Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au
public.

En cas d'urgence, contactez Alliance :
04.75.36.91.94

Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

La recette du printemps

Risotto d'agneau, châtaignes et petits légumes de printemps

Préparation : 15 mn

Cuisson : 40 mn



Ingrédients :

2 tranches de gigot d'agneau de l'Adret Label Rouge
200 g de châtaignes d'Ardèche AOP (fraîches ou en bocal au naturel)
300 g de riz Arborio
1 litre de bouillon de légumes
100 g de chou-fleur
100 g de petits pois
2 échalotes
60 g de parmesan
10 cl de vin sec IGP Ardèche
Brins de persil
Beurre, huile d'olive, sel et poivre noir

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C.

Saler les tranches de gigot d'agneau.

Dans une poêle avec un peu d'huile d'olive, saisir chaque face à feu vif. Puis les enfourner 10 minutes à 180°C.

Réserver au chaud.

Râper grossièrement le chou-fleur.

Émincer les échalotes.

Rincer le riz jusqu'à ce que l'eau soit claire.

Faire fondre 30 g de beurre dans une sauteuse, ajouter les échalotes, le riz puis mélanger.

Une fois le riz translucide, mouiller avec le vin blanc.

Épluchez les châtaignes fraîches et les cuire à l'eau bouillante 20 - 25 mn.

Ajouter le chou-fleur râpé et les châtaignes émiettées.

Laisser évaporer puis verser petit à petit le bouillon de légumes chaud tout en remuant, jusqu'à ce que le riz soit tendre et crémeux.

Ajouter le parmesan râpé, le persil finement ciselé et mélanger.

Ajouter le gigot d'agneau coupé en morceaux et les petits pois.

Servir chaud dans des assiettes creuses.

Bon appétit !

Recette du Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche

Mairie de Vogüé
Commission Communication
Impressions Fombon (Aubenas)
Merci de ne pas jeter sur la voie publique